

Composition du conseil municipal, des différentes commissions communales et des syndicats intercommunaux



Composition du nouveau conseil municipal :

Maire : Michel SAINTON
 1^{er} adjoint : Philippe VILLAIN
 2^{ème} adjoint : Marylène POTAUFEUX
 3^{ème} adjoint : Bruno DALLEMAGNE

Conseillers municipaux : Élisabeth SOUVERAIN, Gérard LACAILLE, Françoise LEBRUN-HUTNEL, Thierry BOUTRELLE, Évelyne GIANNINI, Laurent BASSUT, Céline ANDRÉ JEAN, Sophie DESCHAMPS, Adrien TRAMUT, Olivier GALLOIS et Florence PICOT.

Liste des commissions communales 2020-2026

FINANCES ET PERSONNEL : Michel SAINTON, Philippe VILLAIN, Marylène POTAUFEUX, Bruno DALLEMAGNE, Françoise LEBRUN-HUTNEL et Thierry BOUTRELLE

JEUNESSE SPORT ET CULTURE : Michel SAINTON, Philippe VILLAIN, Marylène POTAUFEUX, Bruno DALLEMAGNE, Sophie DESCHAMPS et Olivier GALLOIS

VIE SCOLAIRE : Michel SAINTON, Philippe VILLAIN, Marylène POTAUFEUX, Bruno DALLEMAGNE, Élisabeth SOUVERAIN, Sophie DESCHAMPS et Florence PICOT

COMMUNICATION : Michel SAINTON, Philippe VILLAIN, Marylène POTAUFEUX, Bruno DALLEMAGNE, Évelyne GIANNINI et Sophie DESCHAMPS

BATIMENTS VOIRIE : Michel SAINTON, Philippe VILLAIN, Marylène POTAUFEUX, Bruno DALLEMAGNE, Thierry BOUTRELLE, Françoise LEBRUN-HUTNEL et Olivier GALLOIS

URBANISME : Michel SAINTON, Philippe VILLAIN, Marylène POTAUFEUX, Bruno DALLEMAGNE, Françoise LEBRUN-HUTNEL, Gérard LACAILLE, Céline ANDRÉ-JEAN et Olivier GALLOIS

ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT PATURES PLANTATIONS : Michel SAINTON, Philippe VILLAIN, Marylène POTAUFEUX, Bruno DALLEMAGNE, Élisabeth SOUVERAIN, Céline ANDRÉ-JEAN, Laurent BASSUT et Olivier GALLOIS

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : Michel SAINTON, Philippe VILLAIN, Marylène POTAUFEUX, Bruno DALLEMAGNE et Thierry BOUTRELLE

FETES ET CEREMONIES : Michel SAINTON, Philippe VILLAIN, Marylène POTAUFEUX, Bruno DALLEMAGNE et Évelyne GIANNINI

SYNDICAT DES EAUX S.D.D.E.A :
 Titulaires : Philippe VILLAIN
 Suppléant : Michel SAINTON

SECURITE : Michel SAINTON, Philippe VILLAIN, Marylène POTAUFEUX, Bruno DALLEMAGNE, Adrien TRAMUT, Laurent BASSUT et Sophie DESCHAMPS

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'AUBE :
 Titulaire : Michel SAINTON
 Suppléant : Thierry BOUTRELLE

C.C.C.S.P.V. : Michel SAINTON, Philippe VILLAIN, Marylène POTAUFEUX, Bruno DALLEMAGNE et Gérard LACAILLE

CNAS : Marylène POTAUFEUX

C.C.A.S. : Michel SAINTON, Philippe VILLAIN, Marylène POTAUFEUX, Bruno DALLEMAGNE, Élisabeth SOUVERAIN, Sophie DESCHAMPS et Florence PICOT.

COMMISSION CONTRÔLE DE LA LISTE ELECTORALE :
 Thierry BOUTRELLE, Évelyne GIANNINI, Céline ANDRÉ-JEAN, Olivier GALLOIS et Florence PICOT,

Remerciements

Nous tenons à remercier Michèle, Annie, Anne-Marie, Françoise, Carole, Philbert, Dominique, Jean-Jacques, Pierre et Thomas pour leur investissement lors du mandat précédent.

Vie dans la commune

Construction d'un nouveau vestiaire au stade de football Robert GUEUX

Initialement, il avait été prévu de remettre aux normes le vestiaire actuel. La mise aux normes pour handicapés engendrait des travaux très importants et un coût très élevé. L'étude pour réaliser un vestiaire neuf en conservant l'ancien avec l'aménagement du parking a montré que le coût final ne serait finalement pas plus élevé compte tenu des subventions très importantes que l'on peut obtenir.

Un appel d'offre a été lancé en février et la date de remise des offres repoussée en raison de la crise du coronavirus.

La commission d'appel d'offre s'est finalement réunie début juin pour le choix des entreprises. Les travaux vont pouvoir commencer pour la construction du vestiaire et seront suivis de la réfection du parking.

Nouveau lotissement communal des Menuisiers

La commune va réaliser conjointement avec Gontran Bouchot un lotissement de 15 lots entre le chemin des menuisiers et la voie des Fontaines. Cette réalisation va permettre de désenclaver le lotissement de la Cressonnière. Une voie nouvelle (rue Jeanne du Puy de Vatan) partira de la rue de la Cressonnière pour rejoindre le chemin des menuisiers. Un parcours vélo piétons partira de la rue de la Madeleine pour rejoindre le chemin de la Croix Guillaume. Des agrès Fitness seront installés le long de ce parcours. La commune va commercialiser 11 lots (4 sont déjà retenus), Gontran Bouchot 7 (4 sont déjà retenus). Ensuite, le chemin des menuisiers et l'avenue de la Gare seront entièrement refaits avec enfouissement des réseaux et bordures de trottoir après les travaux de viabilisation du lotissement.

Continuation des écoles pendant la crise

Du 16 mars au 10 mai, un nouveau mode de vie voyait le jour, les enfants restèrent à la maison avec leur famille (ou leurs proches pour les parents qui ont continué de travailler). Dès le 16 mars, le blog de l'école regorgeait d'activités scolaires, de travaux à renvoyer via les boîtes de messagerie

pour tous les niveaux, sans oublier les classes virtuelles qui ont permis aux élèves et aux enseignantes de continuer à communiquer. Un vrai travail a été fourni de la part des enseignantes et des parents qui se sont sentis parfois un peu désemparés.



Puis le 14 mai, changement de cap, les écoles rouvraient. Malgré un protocole très strict concernant l'entretien des locaux plusieurs fois par jour, la distanciation entre les élèves (obligation de retirer des tables, de couvrir des meubles...) et les gestes barrière, quatre enseignantes ont accueilli environ 35 élèves (15 en maternelle et 20 en primaire). Pendant ce temps, les enseignantes qui n'étaient pas en classe ont continué de proposer des activités scolaires sur le blog et des classes virtuelles. Malgré les contraintes imposées, le

centre de loisirs a également rouvert ses portes et accueilli les élèves pour la restauration et le périscolaire.

Le 02 juin, avec le retour des enseignantes, environ 60 élèves d'élémentaire ont pu reprendre le chemin de l'école dans des classes de 15 élèves maximum et ont appris à attendre sur une croix marquée au sol, à respecter les délimitations dans la cour, les distanciations entre élèves, le lavage des mains... En maternelle, 30 élèves étaient inscrits mais le protocole permettait d'accueillir 10 élèves par classe soit 20 élèves. Le centre de loisirs s'est alors investi dans le dispositif 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme), et a pu ainsi recevoir alternativement des groupes de 10 élèves tous les jours sur temps scolaire pour que tous les enfants dont les familles avaient fait la demande soient accueillis.

Le 22 juin, 41 élèves de maternelle et 93 élèves de primaire sont retournés à l'école en attendant des vacances bien méritées après cette année compliquée.

Il est à souligner que l'accueil des enfants n'aurait pas pu se faire sans un réel investissement jamais démenti des directrices de l'école et du centre de loisirs, des enseignantes, du personnel du centre de loisirs, des agents d'entretien et des employés communaux.

Annonces Informations

Important modalités d'inscription pour les Transports scolaires :

Pour les collégiens ou lycéens empruntant le bus, vous devez impérativement vous inscrire selon les modalités ci-jointes :

Annnonce du CPEP : Coup de Pouce aux Écoliers de Payns

Le CPEP association des parents d'élèves de Payns a besoin de vous !

Pour rappel, cette association a pour objectif de récolter des fonds afin de financer les sorties scolaires des enfants scolarisés à Payns et d'autres manifestations. Pour fonctionner l'association a besoin d'un bureau avec H/F : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, un vice-trésorier ainsi que des membres actifs. Cette année les mandats de tous les membres du bureau arrivent à échéance. Trois sur cinq sont sortants et ne renouvellent pas leur engagement. Place aux autres.

Il y a donc trois postes à pourvoir : président, trésorier ou vice trésorier et secrétaire. L'engagement de chacun est nécessaire pour que cette belle association continue d'exister. Pas de CPEP, pas d'arbre de Noël, pas de carnaval, pas de pétanque et pas de kermesse. Contactez-nous au 07 56 99 27 37 pour prendre des informations et préparer l'avenir. On vous accompagnera car nous resterons actifs.

Venez vivre cette belle aventure.

Notre assemblée générale se tiendra le samedi 18 juillet à 10H30 dans la salle socio-culturelle. Venez nombreux.

Frédéric REUILLARD
Président du CPEP



